

Un début d'année ardu Signe d'une année qui s'annonce épique

N.A.O. 2020

En décembre 2019, nous vous avions dit que les négociations avaient mal commencé. Elles ont tout aussi mal fini...

Les propositions de la direction sont restées très minimalistes et ne vont guère plus loin que la régularisation des minima conventionnels que vous trouverez en page 2 de notre zest d'info ;-).

La seule vraie mesure améliorée, même si elle est encore un peu timide, est celle de l'enveloppe de régularisation des écarts entre les femmes et les hommes (enveloppe demandée en 2018 par la CFDT) qui a été augmentée pour passer à 0,3% cette année. La direction va aussi régulariser l'enveloppe mal utilisée l'année dernière, nous avons tout de même été soulagés qu'ils entendent notre revendication sur ce sujet.

L'absence d'augmentation générale, l'absence de réel effort en terme purement salarial et monétaire, car soyons clair c'est bien cela que nous attendions toutes et tous, la non-valorisation de notre travail à la hauteur des félicitations Yammer ne nous incite pas à la signature.

Alors pourquoi signer ? Pour se caler au minimum d'Engie Solution ? Nous faisons partie d'Engie GBS donc si nous devions nous comparer, regardons plutôt Engie IT GBS où l'enveloppe est à 2,7%. Mais ne soyons pas naïf, chaque entité a ses élu(e)s et NOUS sommes les élu(e)s de GBS, nous n'attendons pas que les autres travaillent pour nous !

Les minima TP



Une des particularités les plus intéressantes de la convention collective des Travaux Public héritée d'Inéo CAP. Cela nous garantie une augmentation obligatoire des minima par catégorie socioprofessionnelle mais aussi par échelon à l'intérieur de ces catégories. Les négociations se passent au niveau de la branche. Pour les cadres, la négociation est nationale alors que pour les ETAMs, les minima sont régionaux. Ci-joints les minima 2019 et 2020 et le détail des augmentations obligatoires.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt.gbsservices@gmail.com

Jasone MORAN BESSIERE

Tél : 06.74.09.73.58



Les minimas 2020

Cadre non forfaité

	2019	2020	Taux %	Montant
B	2692,68	2746,50	2,00	53,82
B1	2910,33	2955,45	1,55	45,12
B2	3104,47	3146,34	1,35	41,87
B3	3232,36	3276,02	1,35	43,66
B4	3482,20	3529,19	1,35	46,99
C1	3627,89	3676,83	1,35	48,94
C2	4228,21	4285,28	1,35	57,07

Cadre au forfait Jour

	2019	2020	Taux %	Montant
B	3096,59	3158,54	2,00	61,95
B1	3346,91	3398,78	1,55	51,87
B2	3570,16	3618,37	1,35	48,21
B3	3717,15	3767,40	1,35	50,24
B4	4004,47	4058,62	1,35	54,15
C1	4172,03	4228,37	1,35	56,34
C2	4862,44	4928,05	1,35	65,61

DIJON (Bourgogne)

	2019	2020	Taux %	Montant
C	1830,41	1863,33	1,80	32,93
D	1999,51	2035,53	1,80	36,02
E	2176,18	2215,37	1,80	39,19
F	2412,03	2455,45	1,80	43,41
G	2677,56	2725,77	1,80	48,21
H	2739,59	2788,94	1,80	49,35

IDF

	2019	2020	Taux %	Montant
C	1888,29	1929,84	2,20	41,54
D	2073,17	2118,78	2,20	45,61
E	2316,83	2367,80	2,20	50,98
F	2595,04	2652,20	2,20	57,15
G	2760,41	2821,14	2,20	60,73
H	2829,76	2892,03	2,20	62,28

LYON / VILLEURBANNE (Rhône)

	2019	2020	Taux %	Montant
C	1867,32	1899,02	1,70	31,71
D	2029,02	2059,43	1,50	30,41
E	2335,85	2370,89	1,50	35,04
F	2562,85	2593,17	1,18	30,33
G	2763,66	2796,99	1,21	33,33
H	2856,02	2884,55	1,00	28,54

NANTES (Pays de Loire)

	2019	2020	Taux %	Montant
C	1795,93	1831,87	2,00	35,93
D	1989,19	2028,94	2,00	39,76
E	2179,27	2222,85	2,00	43,58
F	2421,87	2470,33	2,00	48,46
G	2708,46	2762,60	2,00	54,15
H	2914,23	2972,52	2,00	58,29

TOULOUSE (Midi-Pyrénées)

	2019	2020	Taux %	Montant
C	1824,07	1855,04	1,70	30,98
D	1983,25	2018,94	1,80	35,69
E	2202,85	2240,33	1,70	37,48
F	2461,14	2501,71	1,65	40,57
G	2693,50	2740,65	1,75	47,15
H	2831,71	2879,84	1,70	48,13

COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt.gbservices@gmail.com

Jasone MORAN BESSIERE

Tél : 06.74.09.73.58

Représentant(e)s de proximité, où en sommes nous ?

Les RP ont été nommés et mis en place depuis décembre 2019 mais les directions ont du mal à démarrer le dialogue social avec ces nouveaux représentant(e)s. Pas de panique, petit à petit cette nouvelle méthode de travail va se mettre en place. Les RP vont aussi prendre contact avec toutes et tous les collègues afin de prendre les sujets locaux à bras le corps et avancer efficacement avec les différentes directions.



Quelques news locales :

Même s'il n'y a pas eu de réunion formelle, nos RP sont déjà au travail ;-).

Nantes : les RP sont au plus près du projet Cohésio et des attentes de leurs collègues

Toulouse : RP et membres CSE travaillent en collaboration pour traiter les sujets des espaces de travail afin de les améliorer et surtout les adapter pour les personnes en situation de handicap.

Lyon/ Villeurbanne : RP et membres SSCT ont interpellé la direction concernant la vente flash du parking du bâtiment de la Poudrette laissant les salarié(e)s plus que démunie(e)s. Les IRP laissés jusqu'à maintenant de côté vont essayer de trouver des solutions rapides pour l'ensemble des salarié(e)s.

Dijon : Notre RP, Pascale Humbert, vient d'être nommée par la CFDT Membre Suppléante du Comité de Groupe France.

Tivoli : Les choses s'organisent tranquillement avec la direction locale afin de commencer sur de bonnes bases



Réunion CSE de Janvier. Pour commencer l'année rien de tel qu'une information consultation ;-). La CFDT n'a toutefois pas changé sa méthode de travail qui consiste à ne jamais donner d'avis le jour de la consultation ! Nos élu(e)s sont des porte-paroles et des représentant(e)s, il est donc essentiel de pouvoir échanger avec les équipes concernées par un dossier de réorganisation avant de poser un avis. Nous avons donc consulté les collègues du CSP intérim avant tout positionnement pour être au plus près de leurs souhaits.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt.gbservices@gmail.com

Jasone MORAN BESSIERE
Tél : 06.74.09.73.58

Eclaircissement sur l'accord mutuelle et son avenant

Beaucoup d'encre a coulé au sujet de l'accord frais de santé de GBS Services. Notre mutuelle déchaine les passions ;-).

Certain(e)s nous ont posé les questions suivantes :

Le solde positif de la mutuelle peut-il être récupéré par l'assureur ?

La réponse est sans appel NON ! Si un « compte » mutuelle est bien géré par l'expert, il est tout les ans positif ce qui permet d'améliorer le régime ou absorber une croissance inhabituelle des dépenses de santé.

Les taxes supplémentaires dues aux passages du contrat en non responsable seront-elles à la charge des salarié(e)s ?

Oui, les taxes seront payées avec le solde du compte mutuelle. L'assureur ne paiera pas les taxes à notre place. La direction et les salarié(e)s paieront. Nous courrons d'ailleurs un risque important de taxation non seulement de la surcomplémentaire mais également du régime de base. Les grilles de garanties validées avec l'avenant laissent apparaître des garanties non responsables sur le régime de base. Nous risquons en cas de contrôle une régularisation qui sera à la charge de chaque assuré(e)s.

Malgré l'avenant, une renégociation de l'accord sera-t-elle menée en 2020 ?

Nous sommes très soulagés de pouvoir vous dire OUI ! La direction nous a confirmé que des négociations auraient lieu au second trimestre. Nous avons également demandé à pouvoir changer d'expert ou au moins pouvoir le challenger.

En bref, pour la CFDT, l'avenant signé à la va vite 1h avant le dépouillement des résultats des élections professionnelles (bizarre, bizarre..) n'est que de la poudre aux yeux de la part de l'assureur afin de vendre plus de surcomplémentaires.

**Votre collectif
CFDT GBS Services
vous souhaite une
bonne et heureuse
année 2020**



Février 2020:

- Réunion Syndicale 03/02/2020
- Réunion CSE 04/02/2020
- Réunion SSCT 25/02/2020



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt.gbsservices@gmail.com

Jasone MORAN BESSIERE
Tél : 06.74.09.73.58